

Affaire suivie par :

Xavier Bracq
02 38 77 33 15
Laurence Fourrichon
02 38 77 33 19

Destinataires

MONSIEUR - VEOLIA SECTEUR SOLOGNE
MONSIEUR LE PRÉSIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MEHUN SUR YEVRE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - ARS DU CENTRE - DD DU CHER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES

Prélèvement	00093682	Commune	MEHUN-SUR-YEVRE
Unité de gestion	0126 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES	Prélevé le :	jeudi 07 mars 2024 à 09h09
Installation	TTP 000188 PONT DE LA PLANTE	par :	CARSO-JC
Point de surveillance	P 0000000193 RES DU PONT DE LA PLANTE	Type visite :	AU
Localisation exacte	ROBINET AVAL DU RESERVOIR		

Mesures de terrain

Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : AU Code SISE de l'analyse : 00096461 Référence laboratoire : LSE2403-30505

MÉTABOLITES PERTINENTS

Chlorothalonil R471811	0,564	µg/L		0,10		
------------------------	--------------	------	--	------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00093682)

Eau d'alimentation dépassant la limite de qualité pour le Chlorothalonil R471811. Un suivi renforcé est mis en place afin de suivre l'évolution de la situation.

Signé à BOURGES le 21 mars 2024

P/ le Préfet,
La référente eaux potable et de loisirs

Christelle RAILLARD